

## Entreprise

### INFORMATIONS

#### PUBLIC CONCERNÉ :

Notaires et leurs collaborateurs, intéressés par le conseil en structuration des entreprises.

#### NIVEAU :

■ Expert

#### DATES :

📅 16 juin 2026

#### DURÉE :

🕒 1,0 jour (7,0 heures)

#### FORMAT :

📺 Présentiel

#### PRÉREQUIS :

Aucun prérequis n'est exigé. Cependant, des connaissances des principes en fiscalité et droit des sociétés sont fortement conseillées pour suivre cette formation dans les meilleures conditions.

Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement afin de tester vos connaissances.

#### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

#### MODALITÉS TECHNIQUES

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

#### MODALITÉS D'ENCADREMENT

Inaфон s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

#### MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'emargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

#### REMISE D'UNE ATTESTATION

Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation

## Université du Notariat départementale de Loire Atlantique Univ-AT29 - [DDE097A] Conflit, séparation, divorce, décès, invalidité : les bons réflexes du notaire pour prévenir les difficultés en société dès sa constitution

### OBJECTIFS :

A la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Tout comprendre pour sécuriser la vie des associés, de l'entrée à la sortie.

### FORMATEURS



Madame Nadège JULLIAN

### CONTENU :

#### Introduction :

Quelle entreprise ? L'entreprise sociétaire principalement.

· Envisager le cas de l'entreprise individuelle :

- Les difficultés sont de deux ordres : le décès et le divorce
- Le décès : les mandats au service du chef d'entreprise, les nouveautés en matière d'EIRL, le cas de l'EIPP
- Le divorce : le fonds de commerce commun, la question des patrimoines affectés

#### I – Le conflit entre associés

- Organiser en amont les pouvoirs
- Les pouvoirs des dirigeants
- L'objet social
- Les clauses limitatives
- La révocation

### LES POUVOIRS DES ASSOCIÉS

- Les problèmes en cas d'indivision
- Les problèmes en cas d'usufruit
- La circulation de l'information
- L'aménagement de la participation aux assemblées générales
- L'aménagement du droit de vote aux assemblées générales
- Anticiper les difficultés relatives à la politique de distribution des dividendes
- Anticiper les difficultés relatives à l'utilisation des comptes courants d'associés

### PRÉSERVER LES ÉQUILIBRES

- Préserver les équilibres en cas de cessions de droits sociaux
- Préserver les équilibres en cas d'augmentation de capital
- Anti-dilution
- Clause organisant les augmentations à venir

### RECOURIR AU PACTE D'ASSOCIÉ

- Insuffisance des dispositifs légaux
- Clause de règlement de la mésentente sans sortie ou avec sortie

#### II- La sortie d'un associé

Le retrait

- Retrait légal
- Les hypothèses

- SCI
- SCP
- SEL
- La date de la perte de la qualité d'associé et ses incidences
- Retrait organisé dans les statuts ou un pacte

L'exclusion

- Exclusion légale
- Exclusion et société professionnelle
- Clause extrastatutaire et statutaire d'exclusion

Les clauses de sortie

- Clauses garantissant une sortie conjointe
- Clauses de sortie en cas d'introduction en bourse ou d'augmentation de capital

La sortie de l'ancien dirigeant

- Lier la qualité d'associé et de dirigeant
- Les mécanismes et leurs dangers

### **III- LE DIVORCE DE L'ASSOCIÉ**

- Pour les sociétés par actions
- Pour les sociétés par intérêts
- Le cas des sociétés professionnelles

#### *IV- Le décès d'un associé ou d'un dirigeant*

*Focus sur les options offertes*

- Continuation de la société
- Dissolution
- Entrée des héritiers
- Place des héritiers lors de la liquidation : clause de participation aux opérations de liquidation

Articulation statuts / testaments / convention

La place de l'héritier

Les mandats

#### *V- La présence d'un mineur ou d'un majeur protégé*

- Le mineur et son entrée
- Le majeur protégé
- Associé vulnérable
- Dirigeant vulnérable

#### *VI- La valeur des droits sociaux : clef de résolution d'une difficulté commune*

- Le recours à l'expert
- Les clauses permettant une anticipation